

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Nombre de membres

du Conseil Communautaire :

48

Nombre de membres

qui se trouvent en fonction:

48

Nombre de délégués :

- présents :

39

- représentés : TOTAL <u>-7</u> 46

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 15 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

Pour la commune d'ALTORF :	Pour la commune d'ERGERSHEIM :	Pour la ville de MUTZIG :
14	Mme Marianne WEHR, Maire	M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
Mme Laurence HOMMEL, Ajointe	M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	Mme Caroline PFISTER, Adjointe
Pour la commune d'AVOLSHEIM :	Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :	M. Thierry KLEIN, Adjoint
M. Pascal GEHIN, Maire	M. Eric FRANCHET, Maire	=
-	Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun.
Pour la commune de DACHSTEIN :	Pour la commune de GRESSWILLER:	i d
Mme Laetitia MARTZ, Maire	M. Pierre THIELEN, Maire	
M. Fabien SCHMITT, Adjoint		
Pour la commune de DINSHEIM/BR. :	Pour la commune d'HEILIGENBERG:	Pour la commune de NIEDERHASLACH:
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire	M. Guy ERNST, Maire	Mme Marielle HELLBOURG, Maire
M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.		M. Laurent FARON, Adjoint
Pour la commune de DORLISHEIM :	Pour la ville de MOLSHEIM :	Pour la commune d'OBERHASLACH:
M. Gilbert ROTH, Maire	M. Laurent FURST, Maire	M. Jean BIEHLER, Maire
Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe	Mme Chantal JEANPERT	Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
e constant and a cons	M. Philippe HEITZ, Adjoint	
Pour la commune de DUPPIGHEIM :	Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	Pour la commune de SOULTZ-BAINS :
÷.	M. Gilbert STECK, Adjoint	M. Alain VON WIEDNER, Adjoint
= -	M. Martial HELLER, Adjoint	M. Nicolas WEBER, Adjoint
Pour la commune de DUTTLENHEIM :	Mme Christelle WAGNER-TONNER,	Pour la commune de STILL :
M. Alexandre DENISTY, Maire	Adjointe	M. Alexandre GONCALVES, Maire
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN,	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	Mme Chantal SITTLER, Adjointe
Adjointe	©	Pour la commune de WOLXHEIM :
1=7°	Mme Marie-Bernadette PIETTRE,	M. Adrien KIFFEL, Maire
	Cons. Mun.	Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Bruno EYDER ayant donné procuration à Mme Laurence HOMMEL
M. Julien HAEGY ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
M. Philippe BUCHMANN ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Sandrine HIMBERT ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN

M. Jean-Michel WEBER ayant donné procuration à Mme Marie Bernadette PIETTRE
Mme Armelle MORGENTHALER ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER

Mme Armelle MORGENTHALER ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER
M. Claudio FAZIO ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES

Membre titulaire représenté par son suppléant :

Membres excusés :

M. David PAULY, Conseiller Municipal de DORLISHEIM
 Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe de DUPPIGHEIM
 M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

OBJET: ADMINISTRATION GENERALE – INSTALLATION DE MADAME CHANTAL SITTLER, EN QUALITE DE DELEGUE DE LA COMMUNE DE STILL A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, EN REMPLACEMENT DE MADAME NICOLE SCHWARTZ, DEMISSIONNAIRE

N° 22-87

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- VU l'arrêté préfectoral du 31 décembre 1997 portant création de la Communauté de Communes ;
- VU les Statuts modifiés de la Communauté de Communes ;
- VU sa délibération N° 20-30 du 16 juillet 2020 procédant, à la suite du renouvellement général des Conseils Municipaux et corrélativement des organes délibérants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, issus des élections des 16 mars et 28 juin 2020, à l'installation du Conseil Communautaire;
- VU sa délibération N° 21-01 du 18 février 2021 procédant à l'installation de Monsieur Jean-François SCHNEIDER délégué suppléant de la Commune de HEILIGENBERG au Conseil Communautaire, en remplacement de Monsieur Jean-Paul WITZ, décédé;
- VU sa délibération N° 21-41 du 1^{er} juillet 2021 procédant à l'installation des nouveaux délégués de la Commune de DUTTLENHEIM, suite à l'invalidation des élections municipales;
- VU sa délibération N° 21-67 du 7 octobre 2021 procédant à l'installation de Monsieur Alain VON WIEDNER délégué de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS au Conseil Communautaire, en remplacement de Madame Alexandra COLIN, démissionnaire;
- VU sa délibération N° 22-02 du 10 mars 2022 procédant à l'installation de Madame Laetitia FALEMPIN, déléguée de la Commune de DUPPIGHEIM au Conseil Communautaire, en remplacement de Madame Audrey DESCHLER, démissionnaire;
- VU sa délibération N° 22-32 du 19 mai 2022 procédant à l'installation de Monsieur Denis TOURNEMAINE, délégué de la Commune d'ERGERSHEIM au Conseil Communautaire, en remplacement de Monsieur Eric BOEHLER, démissionnaire ;
- VU sa délibération N° 22-86 de ce jour 2021 procédant à l'installation de Madame Laetitia MARTZ et Monsieur Fabien SCHMITT, suite à la nouvelle élection municipale et communautaire partielle intégrale à DACHSTEIN, en raison de la démission de plus d'un tiers des Conseillers Municipaux de la Commune de DACHSTEIN;
- VU la lettre du 21 juillet 2022 de Madame Nicole SCHWARTZ, Adjointe au Maire de la Commune de STILL, adressant sa démission du Conseil Municipal de la Commune de STILL;
- CONSIDERANT qu'elle perd, dès lors et corrélativement, son mandat de déléguée communautaire, selon l'article L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU les articles L.5211-1 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** l'article L.273-10 du Code Electoral;
- **CONSIDERANT** que le siège devenu ainsi vacant, est dévolu à Madame Chantal SITTLER, Adjointe au Maire de la Commune de STILL;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré;

déclare

Madame Chantal SITTLER

Adjointe au Maire de la Commune de STILL

Née le 20 mai 1957 à MUNCHEN (Allemagne),

Domiciliée à STILL, 8 rue de la République,

installée en qualité de délégué de la Commune de STILL au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, en remplacement de Madame Nicole SCHWARTZ, démissionnaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,

Madame Caroline PFISTER

Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 16 décembre 2022

- publication sur le site internet le : 16 décembre 2022

Acte à classer

DE-22-87

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST

ASCL_2_2022-12-16T10-51-53.00 (MI241979624)

Identifiant unique de l'acte

067-246701064-20221215-DE-22-87-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

ADMINISTRATION GENERALE - INSTALLATION DE

SITTLER, EN QUALITE DE DELEGUE DE LA COMNA A LA CC, EN REMPLACEMENT DE MADAME NICO

DEMISSIONNAIRE

Date de décision

15/12/2022

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

5. Institutions et vie politique

5.2. Fonctionnement des assemblees

Acte:

22-87 AG INSTALLATION DE

CHANTAL SITTLER COMMUNE DE STILL.PDE

Classer Annuler

Préparé

Transmis

Date 16/12/22 à 10:51

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 10:51 Date 16/12/22 à 11:13

Multicanal: Non

Par SEGUIN Muriel Par SEGUIN Muriel